



REVUE DE PRESSE
Mercredi 19 avril 2017



Projets présidentiels

Les propositions des candidats pour renforcer la démocratie



François FILLON
Les Républicains

Interdire le cumul des mandats. Trancher les débats fondamentaux par référendum. Supprimer le principe de précaution. **Réduire le nombre de parlementaires.**



Benoît HAMON
Parti socialiste

Limiter les fonctions électives à trois mandats consécutifs. Donner le pouvoir aux citoyens de voter une partie du budget de l'État (5 milliards d'€). **Consulter les citoyens sur les textes de loi avant leur examen au Parlement.**



Marine LE PEN
Front national

Instaurer la proportionnelle à toutes les élections, ainsi que le référendum d'initiative populaire. Réfléchir à la possibilité du cumul des mandats pour les sénateurs. Renoncer au non-cumul des mandats.



Emmanuel MACRON
En Marche !

Autoriser au maximum trois mandats consécutifs. Mise en place de dispositifs pour aider à la reconversion des élus en fin de mandat. **Mieux évaluer le travail parlementaire. Réduire le Parlement d'un tiers.**



Jean-Luc MELENCHON
La France insoumise

Mettre en place une VI^e République après un référendum et l'élection d'une assemblée constituante. Instaurer le non-cumul des mandats dans le temps. Instaurer le référendum d'initiative citoyenne.



Nathalie ARTHAUD
Lutte ouvrière

Créer un «État des travailleurs» basé sur la démocratie directe. **Instaurer la révocabilité des élus à tout moment par les électeurs.**



François ASSELINEAU
Union populaire républicaine

Interdire le cumul des mandats. Limiter à un seul le renouvellement de mandat possible. **Consulter à la télévision publique les citoyens sur les textes de loi.**



Jacques CHEMINADE
Solidarité et progrès

Interdire le cumul des mandats et avec l'exercice de toute activité professionnelle rémunérée. **N'autoriser qu'un mandat parlementaire unique.**



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Debout la France

Interdire le cumul des rémunérations pour les élus. **Consulter en ligne les citoyens sur les textes de loi avant leur examen au Parlement.**



Jean LASSALLE
Centre

Renoncer au non-cumul des mandats. Consulter en ligne les citoyens sur les textes de loi. Autoriser les référendums d'initiative populaire.



Philippe POUTOU
Nouveau parti anticapitaliste

En terminer avec la V^e République. Interdire le cumul des mandats. **Consulter en ligne les citoyens sur les textes de loi avant leur examen au Parlement.**

Source : site des candidats

INFOGRAPHIE CL

Sécheresse: la Charente serre déjà les robinets

- Il n'a pas plu suffisamment depuis novembre
- Le spectre de la sécheresse inquiète
- Les arrêtés limitant ou interdisant le prélèvement tombent, plus tôt que d'habitude.



» Ce n'est pas souvent qu'on voit autant de stress pour les cultures à cette période.

Is en sont presque à envisager la danse de la pluie. Et croient tout au moins les doigts depuis un bon moment pour que le spectre de la sécheresse s'éloigne tout à fait. Plus une goutte sur la Charente depuis bientôt deux semaines, presque deux fois moins de précipitations que la moyenne ces six derniers mois: les céréaliers du département n'en mènent pas large. «C'est bien simple, s'il ne pleut pas dans les quinze jours, on pourra déjà commencer à compter les quintaux perdus», redoute Emmanuel Guionnet, l'élu en charge des questions d'eau à la chambre d'agriculture.

Les barrages devraient être pleins depuis mars

Au seuil de la floraison, blé, orge et autres, qui constituent, avec plus de 130 000 hectares, la très grosse artillerie des productions végétales en Charente, sont à deux doigts de mourir de soif. «Ce n'est pas souvent qu'on voit autant de stress



En fin de semaine dernière, la préfecture a interdit les prélèvements dans le Bief, en Nord-Charente, comme ici à Lonnes. C'est plus tôt que d'ordinaire.

Photo Quentin Petit

sur ces cultures à ce moment-là de l'année», poursuit l'observateur averti. Bien rare, aussi, que les barrages de Lavaud et du Mas-Chaban, en Charente limousine, soient aussi peu remplis à cette époque. À 44% pour le premier et à 60% pour le second quand ordinairement ils sont pleins dès le début du mois de mars. L'Observatoire régional de l'environnement (ORE) s'inquiète «du retard important» observé «par rapport aux quatre dernières années».

Et il y a de quoi: pratiquement partout où le niveau des nappes phréatiques est mesuré dans le département, les derniers résultats sont en deçà de la moyenne constatée sur les vingt-cinq dernières années. Seuls deux piézomètres sur vingt-sept affichent des valeurs supérieures (à Mouton et à Feuillade). «Heureusement qu'il a plu plus que la moyenne en février et en

mars, cela a permis de limiter la casse», souffle Jacques Brie, membre actif de Charente Nature et de l'Observatoire de l'eau.

«Parce qu'en Charente, on a quand même la chance d'avoir des nappes qui se rechargent assez vite alors que dans d'autres régions, il leur faudrait trois mois», explique Olivier Trisse, responsable du département irrigation de la chambre d'agriculture. Mais évidemment, il faut qu'il tombe plus que 10 ou 15 millimètres pour que cela puisse fonctionner. En dessous, c'est seulement bon pour les végétaux et les cultures, ce qui est bien sûr mieux que rien. Mais «insuffisant sur le long terme», considère Jacques Brie, puisque la question de l'eau constitue un enjeu environnemental plus large, pour la faune, la flore et évidemment l'eau potable.

Vers un été pourri ?

Les pêcheurs s'inquiètent déjà des répercussions possibles d'une sécheresse dans la droite ligne, et peut-être même pire, de «celle de l'été dernier gérée de façon catastrophique», rappelle Mathieu Labrousse, président de la fédéra-

tion charentaise de celles et ceux qui taquent truites, goujons et autres (lire l'encadré).

Faut-il aussi craindre pour son jardin? «Pas pour les cultures pérennes, les arbres implantés depuis plusieurs années qui savent aller puiser les ressources», répond Antoine Daganand, P-DG des pépinières charentaises à Montembœuf, Mazerolles, Cherves-Châtelars et au Lindois. En revanche, pour les jeunes plantations, ça peut devenir compliqué si ça continue. Le patron de la PME de 90 salariés n'a pas eu à déplorer de pertes, d'autant qu'il sait pouvoir compter sur une réserve d'eau d'une capacité de 150 000 mètres cubes. Même s'il a fallu «cette année y puiser plus que d'habitude».

Bonne nouvelle, peut-être, pour les plus inquiets: Météo-France annonce le retour de «quelques averses» sur la Charente à partir du 25 avril. «C'est quand même mal parti pour rattraper le retard de pluviométrie», s'inquiète Jacques Brie, reprenant un discours qu'il avait tenu dans nos colonnes en avril 2011, alors que la situation était encore pire. Cette

Le chiffre

10 communes sont d'ores et déjà frappées d'une interdiction de prélèvement dans le Bief, jusqu'à la mi-juin: Luxé, Ligné, Juillé, Lonnes, Salles-de-Villefagnan, Charmé, Tuzie, Courcôme, Raix et Villefagnan. 81 autres localités sont intégrées dans les zones d'alertes touchant depuis quelques jours les bassins de l'Aume-Couture et de Charente-Aval et, depuis hier, de l'Argence. On ne peut y puiser que les lundis, mercredis et vendredis.

année-là, il avait finalement plu deux fois plus que d'habitude en juillet et août. «Eh bien justement, les anciens nous prédisent un été pourri!», glisse Emmanuel Guionnet. Les estivants, c'est sûr, vont avoir envie de venir ou de rester ici pour les vacances.

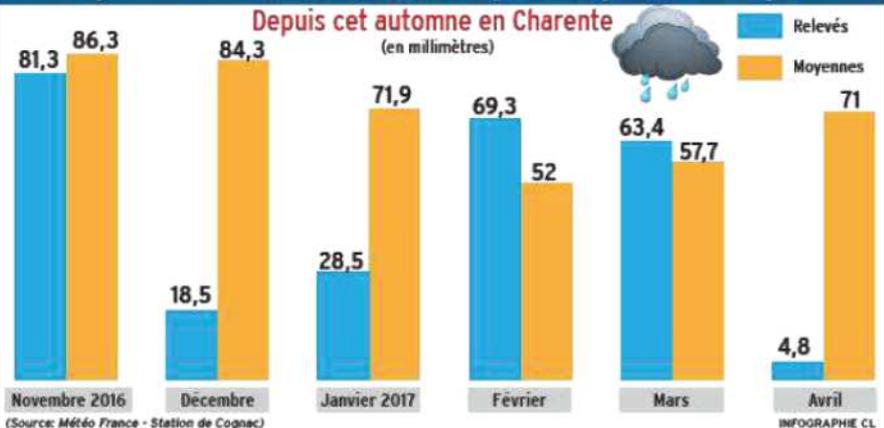
3 000 poissons menacés en cas de rivières «asséchées par l'irrigation»

Les pêcheurs de la Charente le disent tout net: cette année, ils ne joueront pas les pompiers. «Nous ne paierons pas une fois de plus pour la mauvaise gestion de l'État», promet Mathieu Labrousse, président de la fédération de pêche. Plus question donc de sauver les poissons qui se trouveraient piégés dans des rivières «asséchées par l'irrigation» si l'été est aussi peu pluvieux que le précédent (Photo archives Céline Levain). La fédé est en pétard contre les seuils

de prélèvement autorisés dans les cours d'eau charentais en cas de sécheresse. «Nous avons protesté l'an dernier contre des taux que nous estimons inadaptés à la réalité du terrain et le préfet ne nous a absolument pas écoutés, râle le président. Alors tant pis, nous sensibiliserons l'opinion publique en l'exposant à l'étendue des dégâts.» Potentiellement, ce sont quelque 3 000 poissons, truites, brochets, carpes, gardons qui pourraient y laisser leurs écailles. «C'est en tout cas ce que l'on a sauvé l'an dernier lors de nos pêches de sauvetage, de juillet à septembre.» Une opération qui aura coûté la bagatelle de 40 000 euros à l'association «et nécessité pas mal d'énergie, retardé des projets importants, comme le barrage de Forge-Neuve, sur la Tardoire», insiste Mathieu Labrousse, indiquant n'avoir «plus d'argent à gaspiller».



Presque deux fois moins de pluie que la moyenne



Routes

712 infractions relevées en Charente

Pendant le week-end de Pâques, les forces de l'ordre ont déployé un important dispositif de contrôle sur les routes de Charente. En tout, 712 infractions routières ont été relevées par la police et la gendarmerie. Parmi lesquelles: 119 excès de vitesse (auxquels viennent s'ajouter 482 contrôles sanction automatisés), 16 conduites en état d'ivresse,

4 conduites sous l'emprise des stupéfiants et 91 infractions diverses (téléphone au volant, défaut de permis, non-respect de la signalisation...). Au total, 21 rétentions de permis ont été prononcées à l'issue de ces trois jours. Dans un communiqué paru hier, la préfecture de la Charente dit lancer un appel «à la prudence et au civisme de tous».

■ CENTRES SOCIAUX

Accord renouvelé entre la CAF et les fédérations



Ils ont signé pour la troisième fois. La CAF de la Charente, la Fcol, la Fédération des centres sociaux et la Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture ont renouvelé leur partenariat il y a quelques jours en signant un accord-cadre qui court jusqu'au 31 décembre 2018 (Photo CL). «C'est un véritable acte de confiance dans l'avenir, une convention qui réaffirme le rôle du développement social local des 22 centres sociaux de la Charente et des 5 espaces d'animation de la vie sociale», a souligné

Philippe Arnould, directeur de la CAF. L'une des spécificités de la Charente est la collaboration entre la Caisse d'allocations familiales et les trois fédérations. Ainsi que le fait que tous les centres sociaux sont portés par des associations. L'accord passé cette année entérine également le schéma départemental d'animation de la vie sociale qui sera signé avec le conseil départemental à la rentrée prochaine. La Caisse d'allocations familiales alloue 45 000 euros par an à chacune des trois fédérations.

Deux cartes pour un électeur

Ils sont 500 000 en France à avoir reçu deux cartes d'électeur. En Charente, ceux que CL a rencontrés n'ont pas l'intention de se servir de cette erreur administrative pour voter deux fois.

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

En Charente, ils seraient quelques dizaines. Mais en France, l'Inspection générale de l'administration estime qu'ils étaient 500 000 en 2014. Un demi-million d'électeurs en possession de deux cartes d'électeur, avec donc la possibilité de voter deux fois et qui pourraient faire basculer le premier tour très serré de cette élection présidentielle.

”

Quand je me suis inscrite sur la liste à Angoulême, on ne m'a pas demandé où je votais avant.

Amandine Butraud n'a pas du tout l'intention de voter deux fois. Elle a même été carrément surprise de recevoir deux cartes. «*Je me suis inscrite à Angoulême en 2015. Je pensais que tout était en ordre.*» Mais son père, qui vit à Ruelle, l'appelle il y a quinze jours pour lui dire qu'elle vient de recevoir sa carte. «*Je suis allée à la mairie de Ruelle pour comprendre, poursuit-elle. La mairie a appelé celle d'Angoulême qui m'a*

presque reproché l'erreur. Sauf que quand je me suis inscrite sur la liste, on ne m'a pas demandé où je votais avant.» Dimanche, elle ira donc voter à Angoulême.

Cinq ans et toujours deux cartes

Catherine non plus ne va pas voter deux fois. Il y a cinq ans, elle était inscrite à Vindelle. Elle a déménagé à Gond-Pontouvre où elle s'est inscrite. «*Je continuais quand même à recevoir ma carte sur Vindelle.*» Quand elle a déménagé à Angoulême, elle a bien été radiée de Gond-Pontouvre. «*Mais je reçois toujours celle de Vindelle.*»

Pour Alexandra, le problème est un peu différent. Arrivée en juin à Lachaise, elle n'a fait aucune démarche pour s'inscrire sur la liste électorale de sa nouvelle commune. «*J'ai toujours voté chez mes parents à Malaville. J'ai bien reçu la carte de Malaville mais à ma grande surprise, j'ai aussi reçu une carte pour Lachaise.*» Aujourd'hui, elle s'inquiète de savoir où elle pourra véritablement voter.

Christophe est parti travailler en Polynésie. «*Je m'y suis inscrit sur les listes électorales en pensant être radié automatiquement des listes métropolitaines.*» De retour dans sa commune en Charente, «*en voulant m'inscrire sur les listes, je me suis aperçu que c'était inutile parce que j'étais toujours enregistré dans mon bureau de vote.*»



Amandine Butraud a suivi la bonne démarche lorsqu'elle s'est installée à Angoulême et pourtant elle a reçu une carte de son ancien bureau de vote. Photo Quentin Petit

François, 21 ans, a aussi deux cartes d'électeur depuis près de trois ans. «*Je vivais à Saint-Yrieix chez mes parents. J'ai déménagé à Angoulême où je me suis inscrit à mes 18 ans. Depuis, je reçois deux cartes, mais je n'ai jamais voté deux fois. Ironie du*

sort, cette année, je fais mes études en Angleterre et je n'ai pas reçu de carte pour Angoulême qui a dû envoyer mon dossier en Angleterre où je vais pouvoir voter. Mais mes parents ont encore reçu une carte d'électeur à mon nom à Saint-Yrieix.»

Voter deux fois peut coûter cher

L'article L93 du code électoral a de quoi refroidir ceux tentés de se servir de leurs deux cartes pour glisser deux bulletins dans l'urne. «*Sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 15 000 euros tout citoyen qui aura profité d'une inscription multiple pour voter plus d'une fois.*» La préfecture de la Charente est consciente qu'il y a plusieurs dizaines d'électeurs qui ont reçu deux cartes cette année. Elle avoue ne pas avoir les moyens de contrôler les 270 000 électeurs inscrits dans le département. «*Ce n'est pas parce qu'on a reçu deux cartes qu'on est inscrits sur deux listes différentes*», tempère l'administration. Avant ce scrutin, chaque commune a renvoyé une nouvelle carte à tous les électeurs inscrits. Certaines cartes ont pu être envoyées avant que la radiation n'ait été effectuée. Radiation qui peut intervenir jusqu'à cinq jours avant le scrutin. C'est l'Insee qui communique aux communes la liste des personnes à radier. Pour les Français votant à l'étranger, il n'est pas anormal de recevoir la carte d'électeur de son ancien bureau de vote en France, mais sur la liste d'émargement, en face du nom, il y aura l'inscription «*Vote à l'étranger*». Si la personne est en France le jour du vote, cette année, elle peut le faire, à condition de remplir un formulaire dans lequel elle atteste ne pas avoir voté ailleurs, formulaire transmis au ministère des Affaires étrangères qui fera la vérification. Ce problème pourrait se régler en 2019 avec la mise en place de la liste électorale unique au niveau de chaque département.

Elles & ils

■ Catherine Mattéi,



la présidente de Cognac Blues Passions (Photo F. B.), le festival cognaçais dont la prochaine partition se jouera du 4 au 8 juillet prochain, présidera sa deuxième assemblée générale ordinaire en tant que présidente jeudi 4 mai à 18h15, salle Fragonard au couvent des Récollets de Cognac. À l'ordre du jour, le rapport moral de Catherine Mattéi, le rapport d'activités par le directeur, Michel Rolland, le rapport financier pour l'exercice 2016 par le cabinet d'expertise comptable KPMG et le rapport des comptes par le cabinet Coriolis Expertise. Une assemblée générale attendue après un exercice marqué notamment par le vol de 28.000 euros à la caisse centrale du festival lors de la dernière édition.

■ Créé en 2010, le club d'échecs de Cognac compte 29 membres, 10 jeunes et un champion ■ Il veut séduire de nouveaux joueurs ■ Des filles notamment.

Cognac: le club d'échecs muscle tous les cerveaux

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Les vacances seront sportives. Flavien André, 17 ans, élève de première S au lycée Jean-Monnet de Cognac, participe depuis samedi et jusqu'à dimanche aux «championnats de France échecs jeunes» à Belfort. «Eh oui les échecs sont un sport, d'ailleurs sur certaines compétitions il y a des contrôles antidopage», s'amuse ce licencié du jeune club d'échecs de Cognac qui pousse la malice: «Notre certificat n'est pas médical, il est cérébral... Et puis les parties durent en moyenne 4 heures, je peux vous assurer que c'est du sport !»

Flavien André, également coureur à pied et pongiste, a bougé ses premiers pions dans un centre de loisirs de Jarnac avant de «vouloir comprendre les parties» et de finalement s'inscrire au club d'échecs de Cognac où il s'entraîne chaque semaine. Il portera les couleurs cognaçaises lors du championnat de France. «Il a très peu de chance de monter sur le podium, mais grâce à ses progrès cette année, il peut espérer finir dans le premier quart», espère Stéphane Denis, le président du club.

Bienvenue aux débutants

Le club de Cognac est tout jeune. Créé en 2010, il est officiellement affilié à la Fédération française d'échecs depuis 2013. «Le club de

»

Les échecs sollicitent la mémoire, la concentration, la patience, le raisonnement logique...



Stéphane Denis, ici à gauche, est le président du jeune club d'échecs de Cognac. Face à lui, Jean Lecluse.

Photos F. B.

Saintes avait trop de joueurs et beaucoup venaient de Cognac. On a eu l'idée de se regrouper à Cognac», raconte Stéphane Denis, prof de physique à Barbezieux. Le club compte aujourd'hui 29 membres de 7 à 72 ans. Il propose plusieurs créneaux d'entraînement, notamment le mercredi pour les débutants (1). «On a 10 jeunes et on accueille bien volontiers de nouveaux joueurs, des débutants de tous les âges et de tous niveaux», avance le président qu'il ne faut pas bousculer pour qu'il vante les vertus de ce sport cérébral: «Les échecs sollicitent la mémoire, la concentration, la patience, le raisonnement logique...»

La seule énigme sur laquelle les joueurs d'échecs butent c'est de savoir pourquoi leur passion rebute les filles: «On ne comprend pas bien pourquoi, c'est un phénomène mondial. On les encourage vivement à venir nous rejoindre», ajoute Stéphane Denis,



Flavien André passe une partie de ses vacances aux championnats de France à Belfort.

«très fier» des résultats des deux équipes engagées dans les championnats régionaux: «Notre équipe 1 a gagné en Régionale 1 et monte en Nationale 4. Notre

équipe 2 a échoué de rien la montée en Régionale 1 et pourrait être repêchée.»

Le club compte un médecin, des profs, un pharmacien, des retraités... «Les profils sont plutôt scientifiques mais pas seulement. Moi je suis un littéraire. Pour moi les échecs sont de l'art», nuance Thierry Benaerens, conseiller principal d'éducation au collège Félix-Gaillard de Cognac qui s'est laissé «embrigadé» par son médecin, Jean Lecluse, un des piliers du club, capitaine de l'équipe 1. Comme beaucoup d'autres joueurs, cet ancien militaire, a renoué avec une passion d'enfant: «Ça oxygène le cerveau de jouer aux échecs et ça le muscle...»

(1) Entraînements le lundi de 18 heures à 20 heures et le mercredi de 13 h 30 à 18 h 30, cours pour débutants le mercredi de 14 heures à 15 heures au pavillon des Borderies à Crouin, 3, impasse Alphonse-Daudet.

Contact: www.echecscoignac.sitew.com

Segonzac

Raby-Barboteau: les adjoints «soudés»



«Cette histoire est grotesque et elle a assez duré», clament plusieurs adjoints du conseil municipal et Gérard Raby, ancien maire.

Photo F. B.

Eux-mêmes l'appellent «le feuilleton» et disent en avoir «marre de l'image négative» que l'affaire de la maison de retraite Raby-Barboteau de Segonzac répand sur la commune. Eux, ce sont plusieurs adjoints du conseil municipal, renforcés par Gérard Raby, ancien maire. Bernard Georgeon, Anne-Sophie Louvet, Alain Barbot, Colette Laurichesse et Thierry Bel organisaient hier une conférence de presse à la mairie de Segonzac pour dire que «le conseil municipal est soudé» et qu'ils ont l'intention de «tenir bon» au moment où l'Agence régionale de santé (ARS) et le conseil départemental pourraient fragiliser la position de la commune en reconnaissant que c'est bien l'association gestionnaire de l'établissement depuis 1977, qui détient

l'autorisation d'activité. Rappelons que le conseil municipal a voté en décembre pour confier la gestion de la maison de retraite à une société privée, Philogeris, à l'issue d'un appel d'offres dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). «On a été conseillé, contraint par l'ARS et le Département pour engager cette DSP. On ne comprend pas très bien leur discours aujourd'hui», résumant les adjoints. Gérard Raby dit détenir «toutes les preuves» qui attestent que «la mairie est chez elle à la maison de retraite». Il ajoute que lui, comme de «nombreux» habitants de la commune, sont prêts à monter au créneau: «S'il faut faire une grève de la faim, on la fera, cette histoire est grotesque et elle a assez duré.»

Rouillac: «iSi et Là» duo de clowns durable

Le duo basé à Rouillac présente un spectacle qui a chaviré le cœur du jury des prix du développement durable Ouest Charente.

Dans la catégorie «artistes», ils sont uniques. Et ils viennent de décrocher la première place aux prix du développement durable organisés par le conseil de développement du pôle d'équilibre territorial Ouest Charente. Éric Mimeau et Matthieu Simon font vivre la compagnie «iSi et Là», basée à Rouillac. Virginie Parmentier assure la production et l'administration.

«Nous avons pris le nom de "iSi et Là" car Matthieu joue de la scie musicale», indique Éric Mimeau, le fondateur de la compagnie. «"Là" car nous sommes des nomades en perpétuelle vadrouille», poursuit Matthieu Simon. Des artistes atypiques dont la personnalité et l'univers expliquent pourquoi ils ont participé au concours.

«Rien de neuf, tout a une seconde vie»

Leur spectacle est poétique, musical et familial. Il parle aussi de surconsommation, de pouvoir, de cruauté, de tendresse. Le décor révèle tout de l'esprit dans lequel évoluent les deux amis nomades. Leur univers n'est construit que d'objets détournés et récupérés. Monsieur iSi, idiophoniste loufoque déambule avec son escabeau à roulettes, accompagné de monsieur «Là», accordéoniste rêveur muni de sa valise et de son accordéon. Le décor est planté. «Tout est fabriqué maison, indique Virginie Parmentier. L'escabeau tout habillé de détails arrive de l'atelier du père d'Éric. La valise de Matthieu est un véritable repère de précision». Rien ne manque pour échapper à la vie confortable ordinaire. La compagnie joue la récup à fond.

«Dans tout ce que l'on construit, il n'y a rien de neuf, tout a une seconde vie et peut-être même plus», laisse entrevoir Éric. Et quand la lumière se met à éclairer l'univers de Matthieu, c'est carré-



Virginie Parmentier, Éric Mimeau (assis) et Matthieu Simon.

Photo CL

ment du délire, la folie, ça clignote, ça irradie l'ensemble de bonheur, de joie partagée. «C'est ça aussi, le développement durable, nous communiquons et partageons notre idéal de vie», assurent en chœur les deux artistes.

Ce premier prix décroché est une reconnaissance de leur travail, mais également une manière de faire passer un message. L'idée de monter un spectacle construit autour d'objets détournés est audacieuse. «Nous l'avons imaginé de A à Z et nous en sommes

fiers», confie le duo. Un univers inspiré de Tim Burton, «où les deux artistes évoluent dans l'ambiance de Jacques Tati, avec des manières à la Buster Keaton ou Charlie Chaplin», explique Virginie Parmentier.

La mayonnaise a pris auprès du public. Le calendrier de la tournée s'étire sur vingt-six dates, avec un arrêt obligatoire au festival des Sarabandes où la compagnie se produira deux fois, les 23 et 24 juin.

Marie-France DUMOUT

Le 3^e prix pour le collège de Rouillac

Dans la catégorie «Organisme d'enseignement ou de formation», le collège Claudie-Haigneré remporte le 3^e prix. En partenariat avec les enseignants d'arts plastiques, d'éducation musicale et de technologie, Lauriane Fauquembergue, la conseillère

principale d'orientation, a fait le pari de fabriquer des instruments de musique à partir de matériaux recyclés par les classes de 5^e. Les élèves ont participé à la fête de la récup en novembre dernier à Rouillac, ils se préparent pour le festival des Sarabandes.

Football (District)

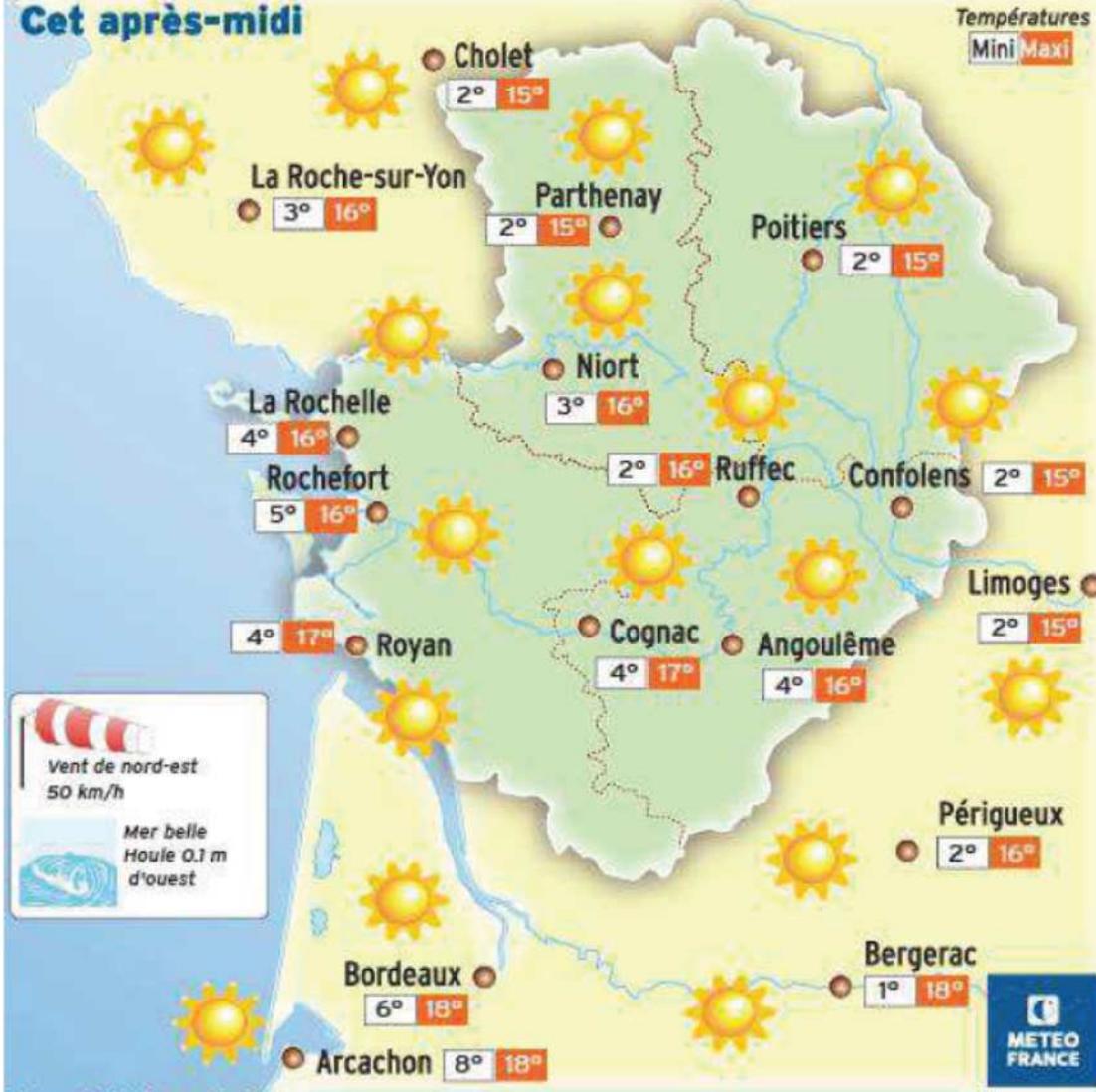
L'arbitre dénonce des propos terribles

Après dix jours de réflexion, Tony Geay, arbitre du match Cognac (C) - Sud Charente qui s'était soldé par des incidents dimanche 9 avril, a tenu à livrer sa version des faits à CL hier. «*Mon fils de 12 ans, qui était présent au stade, n'arrive plus à dormir. Il en fait des cauchemars. Je ne peux pas laisser passer ça, explique-t-il. Il a entendu un spectateur me lancer «on va te crever» et l'autre jour, il m'a dit: «papa, si tu meurs, je veux mourir avec toi». On va aller voir un psychologue.*» L'arbitre confirme qu'il a porté plainte contre Mehdi Chaoua, l'entraîneur joueur de Cognac (C). «*Il m'a menacé physiquement et insulté. A la fin du match, il voulait entrer dans le vestiaire des arbitres. On a dû s'enfermer à clé.*» Une plainte a aussi été déposée contre le frère de Mehdi Chaoua, Marvin Martin, spectateur le jour du match, pour insultes et menaces de mort. «*Il criait des choses affreuses à mon fils: «on va*

niquer ta mère avec des chiens ; ton père, tu lui sucas la bite, c'est un pédophile.». Les six rapports de l'équipe de Sud Charente le confirment. Des propos d'autant plus choquant que le spectateur véhément est l'ancien surveillant de collège de son fils. «*Maintenant, il est au collège privé à Jarnac. Mais il a peur d'y aller en vélo car il doit passer devant son ancien collègue. Je ne comprends pas que des gens comme ça puissent encadrer des gamins.*» Marvin Martin, qui réfute les menaces de mort, affirme de son côté avoir porté plainte contre l'arbitre pour insultes racistes. «*C'est totalement faux, récuse Tony Geay. La seule chose que je lui ai dite c'est que ça n'allait pas en rester là.*» Invité par Gérard Seguin, le président de Cognac, à une médiation samedi, l'arbitre était prêt à s'y rendre. «*Mais il m'a rappelé en chemin pour me dire que l'entraîneur et son frère ne souhaitaient pas y participer.*»

Kévin CABIOCH

Cet après-midi



Ensoleillé mais frais.

Le temps est sec, ensoleillé et peu nuageux, avec de fins nuages élevés ou quelques cumulus de beau temps.

Le bémol vient du fait que le vent de Nord-Est reste soutenu, avec des rafales autour de 50 km/h. Il renforce l'impression de fraîcheur, malgré les 15 à 17° affichés dans l'après-midi.

Judi



Vendredi



Samedi



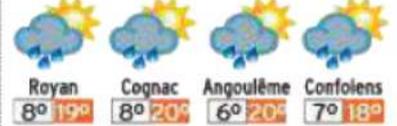
Dimanche



Lundi



Mardi



HIER

Mini / 16h

Éducation

« Sud Ouest » a lu pour vous le programme des 11 candidats et vous en propose une synthèse en 11 thèmes avant le premier tour : culture, vie politique, fiscalité, emploi et retraite, justice, société, environnement, défense et sécurité, éducation, international, santé (9/11).



Nicolas Dupont-Aignan



- Abandon de la réforme des rythmes scolaires
- Conditionner les allocations familiales à l'assiduité scolaire
- Pas plus de 15 élèves par classe dans les zones sensibles



Marine Le Pen



- Mise en place d'un délai de carence de deux ans pour les enfants d'étrangers en situation régulière avant de pouvoir bénéficier de l'enseignement gratuit
- Supprimer le collège unique et revenir sur la réforme des rythmes scolaires
- Port de l'uniforme



Jean-Luc Mélenchon



- Recruter au moins 60 000 professeurs sur le quinquennat et revaloriser leur salaire
- Abroger la réforme du collège
- Étendre la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans



Jacques Cheminade



- Créer une école des parents pour favoriser l'intégration des parents d'origine étrangère
- Augmentation de 20 % sur deux ans du salaire des enseignants, avec une prime à déterminer selon les difficultés pour ceux travaillant dans les établissements prioritaires
- Un enseignant devra avoir enseigné pendant trois ans avant d'être affecté à un établissement difficile



François Fillon



- Port obligatoire de l'uniforme
- Abrogation de la réforme du collège
- Réécriture des programmes d'histoire en primaire pour en faire un récit « national »



Nathalie Arthaud



- « Consacrer l'argent public à l'éducation au lieu de le distribuer à perte, au grand patronat, »
- Pas de proposition claire à ce jour



François Asselineau



- Sujet « délibérément » non abordé, « Il appartiendra aux Français d'en débattre ultérieurement, lors des élections législatives »



Philippe Poutou



- Université gratuite et sans sélection
- Abroger la réforme des rythmes scolaires et du collège
- Fin des subventions publiques aux écoles privées



Benoît Hamon



- 25 élèves maximum par classe en CP-CE1-CE2
- Recruter 40 000 enseignants sur cinq ans et 7 500 dans les universités et les laboratoires
- Créer un service public de garde d'enfants pour les parents en horaires décalés

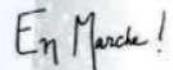


Jean Lassalle
(Centriste)

- Rétablir le service national, garçons ou filles, civil ou militaire
- Proposer aux élèves l'alternance dès la quatrième à raison d'un jour par semaine
- Suivre chaque élève au long de sa scolarité, en équipe autour de l'enseignant, avec la médecine scolaire, les parents d'élèves



Emmanuel Macron



- 12 élèves maximum en CP et CE1 dans les zones prioritaires
- Interdire l'usage des téléphones portables dans l'enceinte des écoles primaires et des collèges
- Réforme du baccalauréat avec quatre matières pour l'examen final, le reste en contrôle continu
- Ouverture des bibliothèques le soir et les week-ends

Première apparition du drone Reaper

CHÂTEAUBERNARD La base aérienne 709 a dévoilé l'engin pour la première fois

Il y avait du beau monde, la semaine dernière, à la BA 709. Le général Éric Charpentier, commandant la brigade aérienne de l'aviation de chasse, a présidé une cérémonie consacrée à la reprise des traditions de l'escadrille BR218 par la 3^e escadrille de l'escadron de drones 1/33 Belfort.

Pour ceux qui n'y connaîtraient rien à ce jargon, il faut bien une petite explication. La base aérienne de Cognac accueille l'escadron Belfort. Ce groupe est le seul en France à être spécialisé dans l'activité des drones. Jusqu'à aujourd'hui, il était formé de deux escadrilles. Pour perpétuer la mémoire de formations disparues, l'armée a décidé de joindre une troisième escadrille. Il s'agit donc de la BR218.

Cognac, exemplaire unique

Derrière ce nom, une unité créée en 1916 et mise en sommeil en 1945, à la Libération. La cérémonie du 11 avril visait donc à transmettre les

couleurs de cette escadrille, sous la forme d'une « reprise de tradition », selon le terme consacré. Ce moment symbolique a été l'occasion de faire une démonstration beaucoup plus concrète.

Pour la première fois, on a aperçu le Reaper. À ce jour, cinq exemplaires de ces drones américains sont déployés à Niamey, au Niger, depuis 2013. L'unique Reaper de métropole est arrivé à Cognac depuis décembre. Au total, la France attend 12 modèles de ces aéronefs révolutionnaires, devenus indispensables dans les opérations extérieures (notamment dans la bande sahélo-saharienne).

Un bijou technologique

Les Reaper sont même parvenus à réaliser en quatre ans plus d'heures de vol (14 500 au total) que leurs prédécesseurs, les drones Harfang, en service depuis onze ans. Dans l'opération Barkhane, 60 % du renseignement collecté viendrait



Le Reaper a été publiquement dévoilé la semaine dernière, à côté des drones Harfang, qu'il remplace. PHOTO ARMÉE DE L'AIR

même du Reaper. Il sert également aux missions de surveillance, de reconnaissance et de désignation d'objectifs. C'est dire le saut technologique et l'importance de l'investissement réalisé (670 millions d'euros environ). On a d'ailleurs pu voir la différence de taille sur le tarmac

de la BA 709 : les Harfang sont bien plus petits que leur successeur.

La cérémonie a également été l'occasion de décorer plusieurs militaires, un de l'Ordre national du mérite, deux de la médaille d'or de la Défense nationale.

Jonathan Guérin



Géraldine Pied aux côtés de ses deux amours : son fils Djohan Maye et son compagnon Julien Aufray. PHOTO SANDRA BALIAN

Une belle histoire d'amour éclore au jardin

La deuxième édition Des poules au jardin avait lieu au Jardin respectueux samedi et dimanche derniers. Pour honorer la pause méridienne, on vous servait l'œuf parfait, un œuf cuit à 64° sans mouvement de température pendant une heure. Le jaune crémeux est récupéré et se savoure accompagné d'une crème de courge et de petites graines de quinoa.

Avant de savourer l'œuf, on pouvait aussi le voir éclore ou découvrir des poussins d'une semaine à peine et profiter des explications nourries de Géraldine Pied et Julien Aufray. Le couple porteur d'un projet et invité « d'honneur » du jardin contaît alors avec enthousiasme sa nouvelle aventure.

Une autre vie

Dans une autre vie, elle était auxiliaire de vie sociale et vendeuse en poissonnerie, lui tonnelier. Ils se sont rencontrés il y a un peu plus d'un an... au Jardin respectueux ! Ils sont retournés sur les bancs de l'école pour passer un brevet professionnel de responsables d'exploitation agricole avec, dans le viseur, « du maraîchage bio en activité principale, un atelier de poules

pondeuses et l'implantation d'un verger sur le système de l'agroforesterie ». Les arbres, les cultures et les animaux vont donc cohabiter. Géraldine Pied annonce 250 poules pondeuses, quelques ruches (entre 40 et 50) et quelques brebis. Et c'est en cherchant un nouveau gîte, que l'heureuse rencontre s'est faite.

Près de Jarnac

Pour l'instant, le couple préfère encore taire l'endroit, tout juste sait-on qu'on les retrouvera sur le secteur de Jarnac car les providentiels propriétaires veulent que leurs jeunes locataires se plaisent sur leurs nouvelles terres.

De la vente directe mais aussi la possibilité de récupérer son panier dans différents lieux de dépôts, le couple a surtout envie de faire de cette exploitation un lieu d'échanges et de partage d'expériences ancestrales qui ont fait leur preuve. Géraldine Pied, rudoyée par la vie, a alors une pensée pour Chantal et Alain. Petite fille, ils furent ses voisins mais aussi une famille d'accueil « Ils accueillait des gamins en difficulté sociale l'été. Ils m'ont appris l'amour de la nature, des gens ».

Sandra Balian

La maison de retraite fait toujours débat

Comme un interminable feuilleton, le conflit à l'Ephah Raby-Barboteau de Segonzac ne cesse de rebondir. Hier, une conférence de presse un brin surréaliste a été organisée par la municipalité et l'ancien maire Gérard Raby afin de « défendre la procédure et l'action de la Ville ».

On pensait l'affaire en suspens depuis qu'elle avait été portée, en janvier dernier, devant le tribunal administratif. L'ancienne association gestionnaire (qui semble avoir le soutien d'une partie du personnel et des familles des résidents) estime en effet que le choix de la mairie de passer par une délégation de service public (DSP) n'était pas conforme. Dans l'attente d'une décision de justice sur le fond, la société privée Philogeris assure la gestion (pour sept ans) de la maison de retraite, conformément à la DSP.

Un problème complexe

Pourtant, les élus de la majorité (en l'absence de Véronique Marendat, absente hier) ont décidé de remettre une pièce dans la machine, en réexpliquant une nouvelle fois que la procédure était la bonne. « L'appel d'offres, rigoureusement encadré, était dans les clous », défend Colette Laurichesse, adjointe au cadre de vie. « On ne s'est pas réveillé un matin en disant qu'on allait faire une DSP », poursuit Bernard Georgeon, en charge des biens communaux. « On a voulu gérer au mieux et dans la légalité. »

Tout l'enjeu est là. Certes, la mai-



Les élus de Segonzac ont organisé une conférence de presse hier pour défendre leurs arguments. PHOTO ANNELACAUD

rie est propriétaire des murs de la maison de retraite. Mais il faut déterminer qui détient l'autorisation d'exploiter : la Ville (qui était alors dans son droit en choisissant le gestionnaire par une DSP) ou l'association gestionnaire depuis 1977 (qui n'avait pas à être mise en concurrence).

L'Agence régionale de santé a récemment donné son avis. Dans un courrier adressé à la maire, l'ARS estime que l'association Raby-Barboteau (ancien gestionnaire) disposait de cette autorisation d'exploitation. Ainsi, la délégation de

service public intervenue lancée en janvier 2017 ne serait pas valable. « C'est une erreur », estime Gérard Raby, s'appuyant sur des avis émis par l'administration à l'époque où il était maire.

Réunion vendredi

Vendredi, les 40 salariés de l'Ehpad se réuniront en assemblée générale pour alerter sur leur situation. C'est précisément à ce moment que le Conseil départemental devrait proposer une solution pour clore ce conflit larvé depuis novembre.

Jonathan Guérin

Le budget de rigueur accepté à l'unanimité à Segonzac

Le conseil municipal, réuni mercredi dernier, était principalement consacré au budget primitif prévisionnel 2017.

Foncier bâti en hausse

« Un budget de rigueur aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, afin d'améliorer notre capacité d'autofinancement. Nos recettes diminuent. Il nous faut réduire nos dépenses, malgré les charges qui pèsent sur nos petites collectivités, telle notre médiathèque qui devrait être communautaire, comme celle de Jarnac. Nous espérons élargir nos bases fiscales avec le projet de nouvelles constructions au lotissement du Nouveau Quartier (malheureusement retardées par la nécessité de fouilles archéologiques), et l'accueil de nouvelles entreprises, confie Véronique Marendat, maire, en ouvrant les débats, précisant qu'aucun emprunt nouveau ne sera contracté en 2017.

Malgré ces contraintes, les élus ont voté à l'unanimité le maintien du taux de la taxe d'habitation (11,24%) et de celui du foncier non bâti (52,22%).

Celui du foncier bâti subira une hausse de 1,5% (de 22,32% à 22,65%), compensée par une baisse prévue du taux de la taxe des ordures ménagères. Le produit fiscal attendu est de l'ordre de 951 557 €.

Provisions pour subventions

Jean-Yves Daney, comptable du Trésor, a présenté une analyse détaillée de quelques chapitres du budget 2017, « un budget ajusté, avec peu de modifications sensibles » : en fonctionnement, il s'équilibre à 2 547 878 € (1).

En investissement, il s'équilibre à 955 992 €, avec principalement des travaux liés à l'ouverture d'une nouvelle classe maternelle, la réfection de la chaufferie de l'école, des vitraux de l'église, de mise aux normes à la mairie, ainsi que divers travaux aux salles municipales (éclairage, fenêtres, classe numérique, défibrillateur, toiture, court de tennis, ...) et achats aux services techniques (balayeuse, désherbeur thermique, logiciel, bras faucheur, outillage, douches).

Les élus ont provisionné 25 000 €

de subventions aux associations, plus 10 800 € de participation à divers organismes de regroupement.

Informations diverses

Colette Laurichesse est proposée pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs.

Le conseil renouvelle son adhésion à l'Agence technique départementale (ATD16).

Véronique Marendat informe que le Département étudie la création d'un nouveau diplôme à l'Université des eaux-de-vie qui pourrait accueillir une centaine d'étudiants à la rentrée 2018, avec une aide éventuelle pour la commune, grâce au contrat de ruralité.

Samuel Méchain

(1) Les charges à caractère général représentent environ 20% (509 160 €); celles du personnel représentent près de 40% (1 018 500 €). En recettes, légère hausse des impôts directs, augmentation exceptionnelle de la dotation de solidarité communautaire, estimée à 90 €/habitant.

Le FMI optimiste malgré tout

CROISSANCE Dans son rapport paru hier, le Fonds monétaire international se montre plutôt positif



Maurice Obstfeld, économiste en chef du FMI, présentait hier le rapport semestriel de l'institution en conférence de presse à Washington. MICHAEL REYNOLDS/EPW/MAXPPP

Le FMI se montre plus optimiste pour la croissance mondiale pour la première fois en deux ans, tout en s'inquiétant d'une possible « guerre commerciale » alimentée par les poussées protectionnistes en Europe ou aux États-Unis.

Après avoir progressé de 3,1 % en 2016, le produit intérieur mondial devrait accélérer à 3,5 % cette année, marquant une légère amélioration de 0,1 point par rapport aux précédentes prévisions de janvier, indique le Fonds monétaire international (FMI) dans son nouveau rapport semestriel sur la conjoncture paru hier, en amont de ses réunions de printemps à Washington.

C'est la première fois depuis avril 2014 que l'institution relève ainsi ses prévisions mondiales, même si elle qualifie elle-même cette embellie de « modeste ».

« L'activité économique mondiale est en train d'accélérer grâce à une reprise, attendue de longue date, de l'investissement, de la production manufacturière et du commerce », note l'institution.

Prévisions relevées

Pour 2017, ses prévisions sont ainsi relevées pour la zone euro (1,7 %) – notamment en France et en Allemagne –, mais aussi pour le Japon (1,2 %) et la Chine (6,6 %), et sont maintenues à un rythme élevé pour les États-Unis (2,3 %).

Malgré ces signes encourageants, le FMI se garde toutefois de tout excès d'enthousiasme. Reprenant un message martelé depuis plusieurs mois, le Fonds assure que cette embellie est menacée par la tentation croissante de « repli sur soi » économique, qui s'est manifestée avec la victoire du Brexit et celle de Donald Trump aux États-

Unis. Même s'il a récemment atténué ses attaques, le président américain a plusieurs fois menacé ses partenaires commerciaux, dont la Chine, le Mexique mais également l'Allemagne, de mesures de représailles, dont des droits de douane. Londres a de son côté entamé sa procédure de séparation de l'Union européenne et n'exclut pas d'adopter une ligne dure vis-à-vis de ses anciens partenaires.

Nouveau souffle

« Une importante menace vient d'un virage vers le protectionnisme conduisant à une guerre commerciale », prévient dans le rapport le chef économiste du FMI, Maurice Obstfeld.

Selon le Fonds, ce courant anti-mondialisation a surfé sur l'aggravation des inégalités depuis la crise financière de 2008 et menace aujourd'hui de « saper les relations commerciales internationales et, plus généralement, la coopération multilatérale » au sein des pays riches.

Ce mouvement pourrait encore gagner un nouveau souffle en Europe à la faveur de scrutins indécis en Allemagne et surtout en France, où plusieurs candidats à la prochaine présidentielle plaident pour une sortie de l'euro et une dose de protectionnisme économique.

Selon l'institution, cette incertitude brouille le tableau actuel. « L'économie mondiale semble gagner de l'élan, nous pourrions être à un moment charnière. Mais, même si les choses semblent aller de l'avant, le système de relations économiques internationales de l'après-Seconde Guerre mondiale est sous une intense pression », écrit Maurice Obstfeld.

Angoulême positive et s'équipe

CHARENTE La capitale de la BD a lancé des réhabilitations en vue de l'arrivée de la LGV. Dans le département, des voix de décideurs appellent à soigner l'attractivité de la ville

AMÉLIA BLANCHOT

C'est un chantier colossal, qui fera sortir de terre 27 000 mètres carrés de bâti de part et d'autre de la médiathèque Alpha. À Angoulême, tout un centre d'affaires devrait être livré « en 2019, 2020 au plus tard », affirme Olivier Rolot, gérant de Real Invest. Ce cabinet angoumoisien spécialisé en investissement immobilier fait partie du groupement qui a remporté l'appel à projet lancé par Grand Angoulême et l'établissement public foncier (EPF). « Les travaux devraient commencer fin 2017. Ce centre d'affaires sera composé de deux îlots. Le premier, baptisé Renaudin, accueillera de l'immobilier de bureaux et un hôtel. Le second, Dideon, sera constitué de logements, d'activités de services et peut-être d'une école de commerce. Rien n'est signé mais si tel est le cas, il y aura une résidence étudiante », prédit Olivier Rolot.

Moins cher que Bordeaux

La gare, dont l'accessibilité actuelle fait encore débat (lire ci-contre) est également en cours de rénovation. Un lifting du bâtiment est commencé, un parking est attendu sur le côté pour avril 2018 et une passerelle piétonne reliant le côté ouest avec le parvis devrait être opérationnelle au deuxième semestre 2018. Ces aménagements, orchestrés par SNCF Réseau, ont pris une bonne année de retard sur le calendrier initial. Car la LGV sera bien mise en service le 2 juillet 2017. Ce décalage a agacé plus d'un élu, Jean-François Dauré en tête. Le président de Grand Angoulême avait, à l'époque, pesté contre les lenteurs du gestionnaire de réseau ferroviaire français. Aujourd'hui, il relativise, ravi que la LGV « amène un nouvel effet d'attractivité, on le ressent dans les contacts

que nous avons avec les entrepreneurs pour le centre d'affaires. Nos acquisitions foncières offrent des opportunités de développement aux entreprises qui cherchent des mètres carrés, avec des prix trois à quatre fois inférieurs qu'à Bordeaux ou Poitiers ».

Xavier Bonnefont, maire de la préfecture charentaise, abonde en ce sens. « Certes, l'aménagement de la gare a pris du retard. On n'est jamais assez bien préparés, mais la ville est en train de se reconstruire sur elle-même. Je ne vois que du positif avec cette LGV, qui vient renforcer la centralité d'Angoulême dans la nouvelle région », estime l'édile. Du côté des décideurs économiques, le discours se veut optimiste mais nuancé. À l'image de

« Ce qui pose problème ce n'est pas la région mais le manque de connaissance de la région »

Malika Brahmi, PDG de 2D3D, une société indépendante spécialisée dans le cinéma d'animation. « Se rapprocher de Paris est une idée très intéressante, ça ne peut être que bénéfique. Sauf que dans mon secteur, nous n'avons pas été assez préparés à cette arrivée. Je le regrette. Il n'y a eu aucune réunion avec le Pôle image pour recenser nos besoins. Quand je recrute, j'ai parfois du mal à faire venir les gens ici car ils trouvent que la ville n'est pas assez attractive. Angoulême a pourtant gagné en dynamisme. Il faut se serrer les coudes, travailler en transversal », considère cette responsable, qui déplore au passage les « tarifs trop élevés » des billets de train.

« Signe de modernité »

Les difficultés liées au recrutement de 2D3D font écho à Max Hoarau, direc-



Vue du projet autour de la gare d'Angoulême. La passerelle enjambant les voies, promise au départ en 2016 ou 2017, devrait être livrée au deuxième trimestre 2018. REPRODUCTION CABINET LAVIGNON & CHERON

teur de DCNS à Ruelle-sur-Touvre, dans l'agglomération angoumoisine. Ce site d'industrie navale de défense projette de créer 20 emplois dans l'année, fort d'un investissement de 43 millions d'euros. « Il n'est pas toujours facile de faire venir des cadres à Angoulême. Chez DCNS, la moyenne d'âge des effectifs est de 40 ans. Ce qui pose problème ce n'est pas la région en elle-même mais le manque de connaissance de la région », commente le responsable, qui plaide pour davantage de communication sur le territoire. « La LGV est une opportunité formidable, c'est un signe de modernité. Avec cette capacité d'allègement, cela renforce notre positionnement dans la Nouvelle-Aquitaine », ajoute Max Hoarau.

Hennessy, le leader mondial du cognac, emploie plus de 900 salariés. Il cherche lui aussi à « attirer les talents, qui viennent souvent en couple. Cette réduction des temps de trajet devrait améliorer notre ac-

tivité. S'il y a une bonne interconnexion avec le TER à Angoulême, nous devrions gagner une heure sur un aller-retour Cognac-Paris », explique Marc Sorin, directeur des opérations. Au-delà du recrutement, la LGV devrait avoir « un impact majeur sur l'amélioration de notre qua-

lité de vie. Chez Hennessy, entre 15 000 et 20 000 trajets en train sont générés chaque année en comptant les salariés, les fournisseurs, les touristes, etc. Ce chiffre n'est pas négligeable, nous avons beaucoup de connexions avec le national et l'international ».

Une gare bis à l'avenir ?

« L'accessibilité à la gare d'Angoulême est compliquée, notamment au niveau du stationnement. Les travaux qui sont en cours devraient faciliter les choses, c'est très bien mais ça restera problématique pour ceux qui arrivent de l'extérieur », assure Émilie Richaud, conseillère départementale et directrice de Garandeau Matériaux, entreprise de matériaux de construction dont le siège se trouve à Cognac. « Le Département pense que la construction d'une autre gare sur la ligne est une belle opportunité pour la Charente. Nous avons une autorisation de programme pour 250 000 euros afin d'acheter des terrains à Asnières-sur-Nouère. Cette gare pourra être utile dans quinze ou vingt ans. Il faut penser à long terme », ajoute la conseillère. Xavier Bonnefont, maire de la capitale de la BD, y est « complètement opposé dans l'immédiat, mais n'insultons pas l'avenir. Je m'interroge sur le choix du lieu. Dans tous les cas, cette gare devra absolument être inter-connectée avec l'actuelle gare ».

Bordeaux, locomotive plutôt que rivale

MÉTROPOLE La capitale girondine sera à trente-cinq minutes en train de la préfecture charentaise. Cette proximité a tendance à être perçue comme une opportunité

Il a pour habitude de ne pas mâcher ses mots. Lors d'un débat public organisé à La Rochelle en début d'année, Dominique Bussereau, le président du conseil départemental de Charente-Maritime a lancé cette supposition alarmante : « Placés à trente-cinq minutes de Bordeaux, les Angoumoisins vont devoir se battre comme des chiens pour ne pas être aspirés par la métropole ».

Cette hypothèse inquiétante n'est pourtant pas partagée par la majorité de ses voisins charentais. « Bordeaux n'a pas besoin d'Angoulême pour s'accroître. Je suis serein. Il y a une coopération politique entre les deux villes, personne n'a la volonté de développer la métropole au détriment des villes moyennes », garantit Xavier Bonnefont, le premier magistrat d'Angoulême qui travaille

régulièrement avec Alain Juppé, le maire de la métropole voisine.

Le président de la Communauté d'agglomération d'Angoulême, Jean-François Dauré, concède avoir « des points de vigilance » sans pour autant être effrayé par la capitale girondine. « Je n'ai pas peur, nous ne sommes pas en concurrence. C'est un trop gros morceau, on ne joue pas dans la même catégorie. Ce rapprochement est extraordinaire en terme d'opportunités. Des entreprises bordelaises en phase de croissance peuvent se tourner vers nous si elles cherchent à s'agrandir », suppose le responsable du Grand Angoulême.

« **Activités complémentaires** » Certaines sociétés décident même déjà d'être implantées dans les deux

préfectures. Comme SolidAnim, spécialisée en animation 3D, effets spéciaux et jeux vidéo, dont le siège social est situé à Ivry-sur-Seine, en banlieue parisienne. « Nous avons ouvert une antenne à Angoulême il y a quatre ans. Ce déménagement dans la ville de l'image a été un succès, c'est très positif. Aujourd'hui nous sommes à nouveau en phase de développement, nous voulons ouvrir un autre studio à Bordeaux en 2018 parce que nous croyons beaucoup au développement de cette ville, pour des activités que nous ne pouvons pas faire à Angoulême. La LGV sera très importante pour nous car nous sommes des usagers fréquents. Je ne pense pas qu'elle soit négative pour quelqu'un », commente le directeur général Emmanuel Linot.

Toujours dans le domaine de l'image, Malika Brahmi pense que ce rapprochement est « un avantage. Bordeaux est si attractive qu'elle va irradier sur Angoulême. Elle ne va pas pouvoir tout absorber, il y en a pour tout le monde », préface la PDG de 2D3D.

Chez Hennessy, le numéro un du cognac, cette proximité est aussi perçue comme une chance. « Nous ne sommes pas en concurrence avec le vignoble bordelais. Au contraire, nos activités sont complémentaires. Ensemble, nous devons continuer à favoriser l'œnotourisme, nous avons des clientèles communes que sont les touristes américains et chinois », discerne Marc Sorin, directeur des opérations de la grande maison.

A. B.



Des professionnels espèrent un développement de l'œnotourisme. PHOTO ARCHIVES S.K.